

V—LES SŒURS GRISÉS DE NICOLET—(Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet).

LEURS INSTITUTIONS :

Diocèse de Nicolet.

1.—*Dans la ville de Nicolet*: La maison-mère, " qui, comme toutes les maisons-mères des Sœurs Grises d'ailleurs, embrasse toutes les œuvres spirituelles et temporelles de miséricorde, envers les pauvres, les malades, les orphelins, les abandonnés. " Elle comprend en outre un hospice pour les prêtres malades ou retirés du saint ministère; un autre département pour les Dames pensionnaires — la métairie St-Joseph — le couvent de l'évêché.

2.—*Hors de la ville*: Un hospice à St-Célestin — hôpital, hospice et patronage, à Drummondville.

Diocèse d'Haileybury: Deux maisons à la Tuque: un hôpital et un orphelinat.

Diocèse de Calgary: Trois maisons, au service des pauvres sauvages. 1.—un hôpital, à Blood Reserve, sous S. G. Mgr E. Legal, O.M.I., archevêque d'Edmonton, alors missionnaire de cette tribu indienne, fondé par Sœurs St-Eusèbe, St-Georges, St-Joseph, St-Louis, et St-Germain, en 1893. 2.—Une école pensionnat, sur cette même réserve, fondée en 1898. 3.—Une école-pensionnat, à Piegan reserve, fondée en 1896, par Sœurs St-Jean de Dieu, St-Julien, Ste-Anne.

Les Sœurs Grises du Canada sont actuellement plus de quatre mille.
